

Compte-rendu de réunion

CR N° 2606

Du 11/06/2026

Objet : **Comité directeur**

Date : 11/06/2026 Heure début réunion : 19h30 Lieu : Réunion TEAMS

Participants :

Nathalie BECU	V	Océane HALNA	ex	Alain ROSSI	V	Raphaël BOLUEN	ex
Bernard BRANGIER	V	Bernard HERCELIN	V	Dominique SALIOU	V	Marina DUBORPER	V
Thierry GROSEIL	V	Alexis MARCHAND	ex	Sandrine TEMPLERAUD	V	Frédérique PONTOIZEAU	V
Annie GUILLAUME	V	Catherine MIGNE	V	Cyril VANHAMME	V		
Denis HALNA	V	Stéphane PONSODA	ex	Virginie VENTROUX	ex		

V : Présents

EX : Excusés

abs : Absents non excusés

1) Commission sportive

Le cahier des charges

Catherine revoit le cahier des charges pour y appliquer la charte graphique votée récemment.

Une notion a été également ajoutée : l'obtention de la subvention au club organisateur est conditionnée par le respect des règlements et du déroulement de la compétition, et le respect du cahier des charges.

1. Le club doit respecter règlements, déroulement et cahier des charges.
2. En cas d'impossibilité de respecter le cahier des charges : le club doit prévenir le CR en amont, et le jour J signaler au Référent Régional les motifs.
3. La force majeure peut être invoquée par le club.
4. Le Référent Régional évalue la situation et transmet son avis motivé au Bureau du CR, qui décide du versement (ou non) de la subvention.
5. Un recours du club est possible devant le Comité, tranché lors d'un prochain CODIR.
6. En cas d'annulation indépendante de la volonté du club (arrêté municipal/préfectoral, terrain impraticable...), le comité s'engage à rembourser les frais sur présentation de factures.

Catherine enverra le cahier des charges aux élus pour validation avant diffusion.

Les mandats

Les mandats seront faits par le comité, le club receveur sera mis en avant (logo et partenaires)

A partir de la prochaine saison, le Comité Régional établira les mandats, y compris ceux des parcours qui étaient jusqu'à présent créés par les clubs, puis les soumettra aux clubs pour validation.

Les quotas

Le Comité Régional souhaite rappeler que l'élaboration des quotas est un mécanisme complexe nécessitant une gymnastique d'esprit longue et difficile.

Chaque discipline est spécifique avec des distances différentes. Il est difficile de satisfaire toutes les catégories.

Si un archer se trouve seul dans les quotas pour sa catégorie, il est impossible de lui refuser l'accès au championnat.

Il est également rappelé qu'il est possible de s'inscrire même si les conditions de sélection (avoir réalisé au moins deux concours et rentrer dans les quotas) ne sont pas respectées, les quotas pouvant être revus s'il y a de la place disponible.

Régionaux TAEN et TAEI

Les quotas ont été calculés à partir de 34 cibles. Le club ayant communiqué ce nombre uniquement par oral, Thierry se l'est fait confirmer par écrit au cours de la réunion.

A cet instant, le nombre d'inscrits est de 56 pour le TAEI et 72 pour le TAEN.

Sur le site internet, Cyril a ajouté un bouton « Inscrits CR TAE » dans le classement.

Classement

Les moyennes pour les TAE ont été calculées sur deux scores.

Un code couleur rend ce classement plus lisible :

- Vert : Inscrit dans le quota
- Orange : Inscrit mais supérieur au quota
- Violet : Seulement un score
- Rouge : Hors-quota

Actuellement, la mise à jour sur le site de ce classement est manuelle.

Une version du classement est en cours de finalisation. Elle se fera bientôt journalièrement, de manière automatique vers 7H00.

Il sera également possible de consulter le rang national des archers à partir du classement.

Cette nouvelle version sera en ligne à partir de septembre.

Calendrier des compétitions

Il est difficile de contenter tout le monde au moment de fixer les dates pour les compétitions régionales ayant lieu en fin d'année scolaire.

Au moment de la recherche de clubs organisateurs, les dates exactes des examens (DNB, baccalauréat, rattrapages...) ne sont pas encore connues.

De plus, il est difficile de prioriser un examen plutôt qu'un autre, tous les week-ends de juin étant impactés par ceux-ci.

Le Comité Régional s'applique à faire au mieux.

Record de ligue

Un archer a battu un record de ligue. Denis se charge de la mise à jour au niveau du site.

2) Commission arbitrage

Le site va être modifié pour que le calendrier soit accessible par un lien et non plus un fichier statique, pour une mise à jour instantanée.

Des demandes de formation arbitre arrivent déjà. Cependant, la formation va changer. Dès que la nouvelle formule est validée, les informations seront mises sur le site.

3) Commission communication

Podiums France

Le CR a reçu un mail le priant de faire une annonce plébiscitant tous les podiums ligériens aux championnats de France.

Le CR a récemment mis en place « Honorons les champions » qui récompense les médaillés d'or de la Région. Il s'interroge sur la manière de communiquer sur ces podiums.

L'information fait déjà l'objet d'articles sur le site du CR lorsqu'il est possible de trouver des informations personnelles et pertinentes sur les archers récompensés. Le but étant de rédiger un texte valorisant l'archer et non pas d'écrire un texte banal.

Ce serait l'occasion de valoriser le club également, et de faire connaître la discipline concernée : derrière le champion, il y a une équipe.

Parfois, ces informations sont introuvables, les clubs et les Comités Départementaux ne faisant pas eux-mêmes de publicité sur le sujet.

Cela prend du temps et demande des moyens humains actuellement pauvres.

Au Codir en présentiel de juillet, des représentants des Comités Départementaux seront présents, la question sera soulevée pour mettre en place des correspondants au niveau départemental.

La réflexion va donc se poursuivre sur comment communiquer en évitant la banalisation de l'évènement, donc communiquer et non informer comme actuellement.

Réseaux sociaux

Rappel des règles de communication sur les réseaux sociaux :

Le Comité Directeur rappelle que les réseaux sociaux constituent un espace public d'expression dans lequel chacun demeure responsable de ses propos.

À ce titre, les commentaires publiés sur les pages, groupes ou supports numériques liés au Comité Régional doivent respecter les principes suivants :

- ❖ Respect des personnes, des bénévoles, des salariés, des élus, des encadrants, des arbitres et des licenciés ;

- ❖ Interdiction des propos injurieux, diffamatoires, dénigrants ou portant atteinte à l'honneur ou à la réputation d'une personne ;
- ❖ Respect de la présomption de bonne foi et du débat courtois ;
- ❖ Formulation des critiques de manière constructive et argumentée ;
- ❖ Absence d'attaques personnelles ou de mises en cause nominatives sur les réseaux sociaux.

Le Comité Régional se réserve le droit de supprimer sans préavis tout commentaire ne respectant pas ces règles de bienséance ou la réglementation en vigueur. En cas de récidive ou de comportement manifestement inapproprié, l'auteur des publications pourra être bloqué des espaces numériques du Comité Régional.

Le Comité Directeur encourage l'ensemble des licenciés, dirigeants, encadrants et bénévoles à privilégier les voies de dialogue internes et les échanges respectueux afin de préserver l'image du tir à l'arc régional et le climat de confiance indispensable au fonctionnement de notre discipline.

4) Commission para

La formation para sera peut-être malheureusement annulée faute de participants. Le CR se demande si les clubs se sentent concernés. Une réflexion est menée pour voir comment promouvoir cette formation.

Le stage des 20 et 21 juin se prépare. 7 personnes sont actuellement inscrites.

Sandrine rappelle qu'il est nécessaire que deux professionnels y soient présents pour une meilleure gestion. Damien Le Tulle et Marina y seront également.

5) ETR

Formations 2027

Le guide des formations a été mis à jour avec la nouvelle offre par Marina, il sera en ligne prochainement.

Certaines formations ne sont pas encore accessibles sur le site de la FFTA car elles sont toujours en cours de codage.

La formation encadrant fédéral passe sur 3 journées au lieu de 2.

Le brevet fédéral initiateur va être également proposé à partir de cette saison.

Par contre, le brevet fédéral entraîneur n'est pas encore finalisé, il sera proposé à la rentrée 2027.

Des sessions de formation continue sont positionnées mais des modules sont en attente de précision.

Le module para va peut-être avoir davantage de succès avec un coût moindre, comme voté lors du Codir précédent.

En début de saison, il serait intéressant d'envoyer directement un mail aux entraîneurs diplômés et aux encadrants pour promouvoir les formations, l'information ne circulant pas toujours dans les clubs.

Une formation CQP est en attente : la Bretagne, qui doit accueillir ce module la saison 2027, doit renseigner Marina si elle positionne la formation. Son correspondant a mentionné une session cet été. Si c'est le cas, le CR envisage de repositionner une session aux mêmes dates et lieux que la saison actuelle.

La page du site « Formations & Stages » va être également mise à jour par Denis pour intégrer le nouveau programme. Une réunion en visio va être programmée avec Marina pour cela.

Calendrier

Les dates pour la saison à venir sont positionnées pour le dispositif jeunes (groupe élite et groupes performance), les stages para, les stages de perfectionnement avec Anaëlle, le tournoi des sirènes, et la journée féminisation.

Journée féminisation

Cette journée a été très enrichissante et appréciée, notamment grâce à l'intervention de qualité de Catherine Thébaudeau le matin, et aux conseils techniques prodigués par Marina l'après-midi.

Cette journée est reconduite la saison prochaine avec beaucoup d'enthousiasme.

Jeunes

Une douzaine de jeunes des dispositifs du CR est sélectionnée aux Championnats de France.

Les jeunes apprécient la mise en ligne des informations sur le site.

Réunion ETR

Elle aura lieu le jeudi 25 juin au CREPS.

6) Trésorerie

Situation des comptes

- **Compte courant** : 7038 €
- **Livret A** : 73 536 €
- **Livret solidaire** : 47 823 €

Les demandes de subvention déposées auprès de l'ANS ont été mises à jour grâce à l'aide précieuse de Marina avec des détails sur nos actions, les chiffres liés à la structure... et les bilans établis par Annie et Catherine.

D'autres demandes de subvention ont été déposées auprès de l'ANS sur les projets demandés par la FFTA : la féminisation, les jeunes et le para.

Auprès du Conseil Régional, des demandes avaient aussi été établies pour du matériel lié à la féminisation et le para, ou du matériel mutualisé.

Pour le para, le CR va toucher l'intégralité demandée, en revanche, pour la féminisation, tout ce qui concerne le textile, les goodies et les prestations ne sont pas pris en compte, donc la subvention sera au prorata des factures données.

Pour 2026 : 8000 euros ont été sollicités pour le fonctionnement du CR.

Pour la ciblerie pour un projet international de compétition para, 30000 euros ont été demandés

En vue de la prochaine AG, Catherine et Annie montent le budget prévisionnel 2027, et Bernard B. synthétise l'évolution des dépenses de cette année par poste et par commission dans un tableau.

Les élus pourront ainsi mettre à jour ce budget en fonction de leurs besoins.

7) Divers

Foire aux questions

Sur le site du CR, une foire aux questions/réponses va être mise en place pour que les interrogations posées par message aient une réponse publique.

Calendrier

Pour inscrire leurs concours, les clubs ont jusqu'au 15 juin. Après cette date, les Comités Départementaux interviennent en fonction de leur calendrier.

Certains CD n'ont pas communiqué le nom de leurs intervenants.

La connaissance de ces noms est importante car des CD ont déjà accepté des concours, ce qui rend impossible toute modification dessus. Dominique a besoin de savoir qui gère au niveau des CD pour pouvoir intervenir.

Catherine va demander directement aux présidents de CD le nom de ces correspondants pour les transmettre à Dominique et Virginie, les responsables calendrier du CR.

Appel à candidature

Un appel à candidature pour les différents championnats régionaux en extérieur va être envoyé par mail à tous les présidents de club.

L'affiche sera aussi publiée sur le site et exposée lors des régionaux TAE et campagne.

**La Présidente,
Catherine MIGNE**

**le Secrétaire Général,
Denis HALNA**

